

MAVALS S®

SANTÉ INDIVIDUELLE HAUT DE GAMME

6 niveaux de garanties

Gamme spéciale seniors

• Jusqu'à 90 ans

PREMAVALS 

LES POINTS FORTS DU CONTRAT

CIBLES

Garanties santé haut de gamme tout profil



GAMME SPÉCIALE SENIORS JUSQU'À 90 ANS

- ▶ 6 niveaux de garanties
+ Assistance + protection juridique
- ▶ Dentaire
 - Plafonds dentaires élevés
 - 1^{ère} année 400 €, à partir de la 2^{ème} année 500 € pour Mavals S1® et Mavals S2®
 - 1^{ère} année 500 €, à partir de la 2^{ème} année 700 € pour Mavals S3® et Mavals S4®
 - 1^{ère} année 700 €, à partir de la 2^{ème} année 1000 € pour Mavals S5® et Mavals S6®
- ▶ Optique
 - Aucun plafond
 - Forfaits cumulés : lunettes, lentilles et chirurgie réfractive de l'œil
- ▶ Médecines douces
 - Prise en charge des séances chez de nombreux praticiens : Acupuncteur, Chiropracteur, Étiopathe, Homéopathe, Ostéopathe, Phytothérapeute
- ▶ Actes non remboursés par le RO
 - Vaccin
 - Sevrage tabagique
- ▶ 1 formule de cotisations en fonction de l'âge de l'assuré-e à l'adhésion
- ▶ Assistance
 - Prise en charge des proches
 - Garde d'animaux
 - Livraison de médicaments
 - Aide-ménagère...
- ▶ Protection juridique
 - Erreur médicale,
 - Agressions et atteintes à l'intégrité physique ou morale
- ▶ Aucuns frais de dossier ni de fractionnement

GARANTIES RESPONSABLES

Nature des Garanties		MAVALS S1®	MAVALS S2®	MAVALS S3®	MAVALS S4®	MAVALS S5®	MAVALS S6®
HOSPITALISATION (A) MÉDICALE & CHIRURGICALE (HORS CHIRURGIE DENTAIRE)							
Frais de séjour conventionné	100 % FR*						
Frais de séjour non conventionné	100 %	100 %					
Honoraires conventionnés médecins DPTAM		120 %	150 %	200 %	300 %	400 %	
Honoraires conventionnés médecins non DPTAM		100 %	130 %	180 %	200 %	200 %	
Honoraires non conventionnés			100 %				
Forfait journalier	Oui						
Chambre particulière (1)	55 €/ jour		60 €/ jour		70 €/ jour		
Frais d'accompagnant adulte (2)	—	15 €/ jour	20 €/ jour		30 €/ jour		
Transport (remboursé par le R.O.)	100 %	120 %	150 %	200 %	300 %	400 %	
Franchise 18 € sur les actes techniques ≥ 120 €	Oui						
HOSPITALISATION (A) PSYCHIATRIQUE							
Frais de séjour conventionné	100 % FR**						
Honoraires conventionnés médecins DPTAM	100 %	120 %	150 %	200 %	300 %	400 %	
Honoraires conventionnés médecins non DPTAM		100 %	130 %	180 %	200 %		
Forfait journalier	Oui						
Transport (remboursé par le R.O.)	100 %	120 %	150 %	200 %	300 %	400 %	
Franchise 18 € sur les actes techniques ≥ 120 €	Oui						
HONORAIRES							
Secteur conventionné							
Consultation/Visite généralistes et spécialistes médecins DPTAM	100 %	120 %	150 %	200 %	300 %	400 %	
Consultation/Visite généralistes médecins non DPTAM		100 %	130 %	180 %	200 %**	200 %**	
Consultation/Visite spécialistes médecins non DPTAM (A)							
Actes de chirurgie, d'anesthésie, techniques, médicaux, d'imagerie diagnostique, d'échographie							
Médecins DPTAM	100 %	120 %	150 %	200 %	300 %	400 %	
Médecins non DPTAM		100 %	130 %	180 %	200 % **	200 %**	
Biologie, Auxiliaires médicaux, Analyses, Laboratoires		120 %	150 %	200 %	300 %	400 %	
Transport (remboursé par le R.O.)							
Secteur non conventionné							
Médecins généralistes ou spécialistes (3)	100 %		130 %	180 %	200 %		
Actes de chirurgie, d'anesthésie, techniques, médicaux, d'imagerie diagnostique, d'échographie							
PHARMACIE							
Pharmacie	100 %						
Vaccin antigrippe (non remboursé par R.O.)	10 €						
Autres vaccins (non remboursés par le R.O.)	10 €	15 €	20 €	25 €	30 €	35 €	
Patch antitabac (non remboursé par le R.O.)							

GARANTIES FRAIS DE SANTÉ MAVALS S[®] (SUITE)

DENTAIRE (4)						
Soins (y compris chirurgie dentaire), radios, Inlays-Onlays, parodontologie	100 %	120 %	150 %	200 %	300 %	400 %
Orthodontie (remboursée par le R.O.)						
Prothèses dentaires remboursées par le R.O.						
Prothèses dentaires non remboursées par le R.O.	—	22 €	54 €	108 €	215 €	323 €
Implantologie (prothèse sur implant et chirurgie sur implant) acceptée par le R.O.	100 %	120 %	150 %	200 %	300 %	400 %
Implantologie (non remboursée par le R.O.)	50 €	100 €	150 €	200 €	250 €	300 €
Parodontologie (non remboursée par R.O.)	25 €	50 €	100 €	150 €	150 €	200 €
APPAREILLAGES PROTHÉTIQUES						
Petit appareillage	100 %	125 %	150 %	175 %	200 %	225 %
Grand appareillage		120 €	150 €	200 €	300 €	400 €
Prothèses auditives (5)		120 % + 35 €	150 % + 45 €	175 % + 60 €	200 % + 75 €	225 % + 95 €
OPTIQUE 1 ÉQUIPEMENT TOUS LES 2 ANS POUR LES ADULTES (TOUS LES ANS EN CAS DE CHANGEMENT DE DIOPTRIE DE MINIMUM 0,5) (6)						
Monture	50 €	60 €		70 €	90 €	100 €
2 verres simples		70 €	100 €	120 €	130 €	150 €
1 verre simple + 1 verre complexe	100 €	120 €	150 €	165 €	180 €	200 €
2 verres complexes	150 €	170 €	200 €	210 €	230 €	250 €
1 verre simple + 1 verre très complexe	100 €	125 €	160 €	185 €	200 €	225 €
1 verre complexe + 1 verre très complexe	150 €	175 €	210 €	230 €	250 €	275 €
2 verres très complexes		180 €	220 €	250 €	270 €	300 €
Lentilles remboursées ou non (forfait max./an/bénéficiaire)	50 €	60 €	70 €	80 €	90 €	100 €
Implant oculaire (cataracte), Soins préventifs dégénérescence maculaire (DMLA)		65 €	80 €	90 €	120 €	140 €
SOINS ALTERNATIFS FORFAIT ANNUEL						
Acuponcture, chiropractie, homéopathie, ostéopathie, étioopathie	30 €	20 €/ séance max. 2/ an	30 €/ séance max. 2/ an	35 €/ séance max. 2/ an	40 €/ séance max. 2/ an	45 €/ séance max. 2/ an
Ostéodensitométrie	10 €	20 €	30 €	40 €	50 €	70 €
CURE THERMALE (REMBOURSÉES PAR LE R.O.)						
Honoraires, soins	100 %					
Forfait annuel hébergement et transport (hors restauration)	100 €	130 €	150 €	180 €	200 €	220 €
AUTRES						
Télévision	1,52 €/jour					
Prime Noces d’Or	40 €					
Prime Noces de Diamant	80 €					
TIERS PAYANT GÉNÉRALISÉ	Oui, sous réserve d’accord du professionnel de santé					
ASSISTANCE & PROTECTION JURIDIQUE SANTÉ	Oui					

INFORMATIONS GÉNÉRALES

* Limité à 300 %

** Limité à 400 %

Âge limite à l'adhésion : 90 ans jusqu'à MAVALS S5° et 75 ans pour le niveau MAVALS S6°

(A) limité en neuropsychiatrie à 5 séances/an

(1) La chambre particulière est limitée à 30 jours/an pour la convalescence et la rééducation, et n'est pas prise en charge pour la psychiatrie et les maisons de repos

(2) En cas d'hospitalisation du conjoint assuré et limité à 30 jours/an

(3) En cas de consultations et de visites non conventionnées, le remboursement est effectué sur la base du tarif de responsabilité reconstitué et du remboursement conventionnel reconstitué.

(4) Plafonds hors soins /an et /bénéficiaire :

- 1^{ère} année 400 €, à partir de la 2^e année 500 € pour Mavals S1° et Mavals S2°
- 1^{ère} année 500 €, à partir de la 2^e année 700 € pour Mavals S3° et Mavals S4°
- 1^{ère} année 700 €, à partir de la 2^e année 1000 € pour Mavals S5° et Mavals S6°

(5) Forfait annuel, limité à un appareil par an et par oreille

(6) Verres simples : verres simple foyer dont la sphère est comprise entre -6,00 et +6,00 dioptries et dont le cylindre est inférieur ou égal à +4,00 dioptries

Verres complexes : verres simple foyer dont la sphère est hors zone de -6,00 à +6,00 dioptries ou dont le cylindre est supérieur à +4,00 dioptries ou verres multifocaux ou progressifs

Verres très complexes : verres multifocaux ou progressifs sphérocyindriques dont la sphère est hors zone de -8,00 à +8,00 dioptries ou à verres multifocaux ou progressifs sphériques dont la sphère est hors zone de -4,00 à +4,00 dioptries.

Les montants indiqués incluent la prise en charge du ticket modérateur.

Ces périodes s'apprécient à compter de la date d'effet du contrat.

1 équipement tous les 2 ans pour les adultes (tous les ans en cas de changement de dioptrie de minimum 0,5)

Information Actes de prévention :

Ostéodensitométrie remboursable par l'assurance maladie obligatoire ; sans préjudice des conditions d'inscription de l'acte sur la liste mentionnée à l'article L.162-1-7, la prise en charge au titre du présent arrêté est limitée aux femmes de plus de cinquante ans, une fois tous les 6 ans.

Vaccins diphtérie, tétanos et poliomyélite.

Sans indication particulière, les forfaits en € sont /an et /bénéficiaire (hors OPTIQUE)

N.B. :

- ✓ DPTAM = Dispositif pour une pratique tarifaire maîtrisée
- ✓ FR = Frais Réels
- ✓ R.O. = Régime Obligatoire
- ✓ Sauf indication contraire les taux sont indiqués en % de la BRSS (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale)
- ✓ Les remboursements ci-dessus sont y compris ceux effectués par la Sécurité sociale et sont toujours dans la limite des dépenses engagées

